Modèle 2024-2025

Composante :	*UFR SIMONE VEIL SANTE*
Adopté par le conseil de composante le :	*11/07/2024*
Adopté par la CFVU en date du :	**17/09/2024**

Régime d'inscription :

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2024/2025

2ème année
Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales
Intitulé du parcours type (si existant) : Licence 2ème année

Dispositions particulières :

√ Validation de l'enseignement théorique
Obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres.
L'assiduité aux séances de TP, de TD et aux séances de BRCR-FGSU est obligatoire, une absence non justifiée par certificat médical entraîne une note de 0.
La note de contrôle continu d'anglais prend en compte l'assiduité aux séances de TD. A partir de 3 absences injustifiées, une note de 0 sera attribuée à l'UE. La production personnelle est une épreuve d'évaluation obligatoire (le devoir non rendu conduira à une note globale à 0)

√ Validation des stages
La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage.
Résultat : stage validé ou invalidé.
En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau l'ensemble de ses stages. Ils pourront choisir parmi la liste globale des terrains de stage de l'UFR en excluant les services où il ne peut y avoir qu'un étudiant à raison d'un poste par terrain de stage.
Dans cette liste les étudiants SAEPH en surnombre choisissent prioritairement leur stage en fonction de leur niveau, puis les auditeurs, puis les doublants.

√ Compensation
Pour les UE composées de plusieurs matières, l'examen est effectué sous la forme d'épreuves séparées pour chaque matière. Les épreuves se compensent entre elles. L'UE est acquise si la note finale est égale ou supérieure à 10/20, mais toute note inférieure à 6/20 à l'une des matières impose de repasser cette matière ainsi que celle(s) dont la note est <10/20, même si la note globale de l'UE composée est supérieure ou égale à 10/20.
Il n'y a pas de compensation possible entre l'UE optionnelle du semestre et les UE du Tronc commun
Il n'y a pas de compensation entre les UE d'Enseignement et les UE de Stages.
Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

√ Examens et délibérations
Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté en CFVU. Les contrôles continus des UE Cliniques ont lieu à la fin de la période d'enseignement.
Les épreuves sont dématérialisées et organisées sur tablettes numériques.
Examens semestre 1 / 1ère session :anticipée en novembre et en janvier pour toutes les autres UE d'enseignement.
Examens semestre 2 / 1ère session : anticipée en mars et en mai pour toutes les autres UE d'enseignement.
Les notes et résultats de chacune des UE sont publiés après la délibération par voie numérique

√ Modalités de la 2e session :
Si l'étudiant est absent à l'examen de la 2nde session, la note de 1ère session est conservée.
Les notes obtenues à la 2nde session remplacent automatiquement celle de la 1ère session pour le calcul de la moyenne.
L'étudiant doit passer toutes les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne de 10/20 en session 1 (à l'exclusion de celles qui ont été compensées).
Les règles de compensation de session 2 sont identiques à celle de la session 1

√ Résultats
A l'issue de la 1ere ou 2nd session de L2 l'étudiant est :
- Admis s'il a validé la totalité des UE de stages et d'enseignement théorique de chaque semestre.
- Autorisé à s'inscrire au niveau supérieur si 9 ECTS au maximum ne sont pas acquis, il devra les valider l'année suivante.
- Ajourné si plus de 9 ECTS n'ont pas été validés (enseignements théorique et/ou stages).

Les redoublants de L2 peuvent suivre et passer des UE de L3 par anticipation, le programme des enseignements à suivre étant validé par au moins deux membres de la Commission pédagogique.
Durant l'année de redoublement, l'étudiant devra valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2e session. Il conserve les UE validées (enseignement)

√ Divers
L'étudiant peut choisir une UE de Master Biologie pour valider l'enseignement optionnel du semestre correspondant. S'il veut obtenir un double cursus il doit s'inscrire administrativement et pédagogiquement à l'université Paris Saclay en diplôme partiel.
Le redoublement n'est plus automatique en DFGSM, il fera l'objet d'une autorisation délivrée par les membres du jury de délibération des résultats de session 2.
* : UE facultatives donnant accès à des points de parcours (UE supplémentaires)

							Volumes horaires								Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel				Distanciel				1ère session						2nde chance			
															Type de contrôle						Type de contrôle			
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	A	**BCC - Maitriser les connaissances fondamentales et anatomiques**					72	4	2	106	28	134	13											
LMEDE314	S3	Biochimie	Biochemistry	UE Obligatoire	Philippe de MAZANCOURT		16	0	0	16	0	16	2		50	Ecrit	50	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE315	S3	Biophysique	Biophysics	UE Obligatoire	Sabine BLOUQUIT		16	0	0	16	0	16	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE316	S3	Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux	Medical treatment	UE Obligatoire	Philippe DEVILLIER		8	0	0	8	0	8	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE317	S3	Biopathologie tissulaire, illustration et moyens d'exploration	Tissues biopathology	UE Obligatoire	Jean François EMILE		8	0	2	10	0	10	2		25	Ecrit	75	Ecrit			100	Ecrit		
	S3	Anatomie	Anatomy	UE Obligatoire	Frédérique PESCHAUD		24	0	0	24	0	24	3		30	Ecrit	70	Ecrit			100	Ecrit		
	A	Numérique et Santé	Digital Health	UE Obligatoire	Tu-Anh DUONG		0	4	0	32	28	60	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
	A	**BCC - Maitriser les connaissances disciplinaires fondamentales, physiologiques et sémiologiques**					190	0	8	198	36	198	28											
LMEDE342	S3	Appareil digestif	Digestive	UE Obligatoire	Cindy NEUZILLET		32	0	0	32	0	32	5				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE331	S3	Reins et voies urinaires	Kidneys and urinary tract	UE Obligatoire	Thierry LEBRET		32	0	0	32	18	32	5				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE352	S3	Nutrition	Nutrition	UE Obligatoire	Pascal CRENN		14	0	0	14	0	14	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE412	S4	Système Cardio vasculaire	Cardiovascular system	UE Obligatoire	Marie HAUGUEL/ Marcel BONAY		42	0	0	42	0	42	5				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE421	S4	Appareil respiratoire	Respiratory	UE Obligatoire	Etienne GIROUD LEPRIEUR / Marcel BONAY		32	0	0	32	18	32	5				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE431	S4	Appareil locomoteur	Locomotor device	UE Obligatoire	Charles PIOGIER		38	0	0	38	0	38	5				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE351	S3	BRCR	BRCR	UE Obligatoire	Nicholas HEMING		0	0	8	8	0	8	1						100	TP	100	Ecrit		
	A	**BCC - Acquisition des compétences sémiologiques générales et de savoir-être auprès des patients**					2	12	0	14	22	36	11											
LMEDE310	S3	Sémiologie Générale	General semiotics	UE Obligatoire	Thomas HANSLIK		0	2	0	2	8	10	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE312 et LMEDE451	A	Propédeutique médicale	Medical propedeutics	UE Obligatoire	Jean-Emmanuel KAHN		0	10	0	10	0	10	1				70	Ecrit	30	TP	100	Oral		
LMEDE452	S3	Santé, Société Humanités (SSH)	Health, Society, Humanity	UE Obligatoire	Nadia YOUNES		2	0	0	2	14	16	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE381	S3	Stage Infirmier	Nursing internship	UE Obligatoire	Antoine LEOTARD								2		Cf Dispositions Particulières									
LMEDE485	S4	Stage de sémiologie 1 - 4 semaines	Semology internship	UE Obligatoire	Antoine LEOTARD								2		Cf Dispositions Particulières									
LMEDE486	S4	Stage de sémiologie 2 - 4 semaines	Semology internship	UE Obligatoire	Antoine LEOTARD								2		Cf Dispositions Particulières									
	S4	**BCC - Transverse et linguistique**					0	12	0	12	20	32	2											
LMEDE460	S4	Anglais	English	UE Obligatoire	Caroline BENEDETTO		0	12	0	12	20	32	2		50	Mischool + Production personnelle + présence	50	Mischool : épreuve écrite de 45 min			100	Epreuve écrite d'1h30 ou oral		
	S3-S4	**BCC d'ouverture**					6	6	6	6	6	6	6											
LMEDE374	S3 et S4	Master Biologie	Master Biology	UE Obligatoire à choix	Stéphane VINIT		24	4,5		28,5		28,5	3		50	Ecrit	50	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE373	S3 et S4	Tutorat - Participation active au tutorat PASS*	Tutoring	UE Obligatoire à choix	Aurélie AVRIL		30			30		30	3		100	Travail Personnel					100	Travail Personnel		
LMEDE371	S3	Pratique Médico Judiciaire	Medico Judicial Practice	UE Obligatoire à choix	Caroline RAMBAUD		21			21		21	3				100	Ecrit			100	Ecrit		
LMEDE376	S3	ECOS "Patients Standardisés" *	ECOS "standardized patients"	UE Facultative	Salim TRAD		15	5		20		20	0		100	Présence + Oral					100	Oral		
LMEDE375	S3 et S4	Santé Droit Théâtre *	Health Law Theater	UE Facultative	Nadia YOUNES		32			32		32	0		100	Présence + Oral					100	Oral		
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative			Sébastien Floquet		4				10	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 (semestre 1 à semestre 6) Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4 (semestre 1 à semestre 4)	Semestre pair et impair	Théorie et pratique des activités physiques et sportives			Emmanuel VILLARET			18					3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie niveau 1 et niveau 2, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo 1 et 2 / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo 1) et 15 niv 2 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3		100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**270**	**34**	**16**	**336**	**112**	**406**	**60**											